

Les différentes étapes du développement psychomoteur de l'enfant

Les différentes étapes du développement psychomoteur de l'enfant

Le développement psychomoteur décrit comment la motricité d'un nouveau-né change et se perfectionne au fil du temps. Il décrit également la prise de contrôle progressive par l'enfant de son système musculaire au fur et à mesure de la disparition de la motricité primaire, de la maturation du système nerveux central, de la progression de son éveil, et de la répétition de ses expériences motrices.

Le développement psychomoteur de l'enfant combine :

- Le développement psychique :
 - cognitif
 - sensoriel
 - affectif
- Le développement moteur :
 - posture
 - motricité globale
 - motricité fine (préhension)
 - coordination

Les réflexes archaïques ou réactions primaires

À sa naissance, le bébé a plusieurs réflexes se présentant sous forme de mouvements involontaires. Ces réflexes se produisent automatiquement sans que le bébé envoie de message à son cerveau. Certains de ces réflexes se sont développés durant la période fœtale. Ils sont très importants puisqu'ils indiquent que son cerveau fonctionne bien.

Les principaux réflexes présents chez le bébé naissant sont les suivants :

- Le réflexe de succion
- Le réflexe de marche automatique
- Le réflexe de moro
- Le réflexe d'agrippement ou de grasping
- Le réflexe d'allongement croisé
- Le réflexe tonique asymétrique du cou

Pourquoi est-il pertinent de s'intéresser au développement psychomoteur ?

Avoir une compréhension globale du développement psychomoteur de l'enfant permettra de détecter des signes d'alerte potentiels et devra conduire à s'orienter vers une consultation spécialisée à la recherche d'un trouble potentiel du développement :

- Strabisme intermittent au-delà de l'âge de 4 mois ou constant quel que soit l'âge
- Ne tient pas sa tête à 4 mois
- Persistance des réflexes archaïques au-delà des 6 mois
- Ne tient pas assis ou mauvaise préhension à 9 mois
- Absence de babillage, de pointage ou d'autres signes sociaux à 12 mois
- Absence de mots à 18 mois
- Ne marche pas à 2 ans
- Absence d'associations de mots à 24 mois
- Ne fait pas de phrase à 3 ans
- Perte de langage ou de compétences sociales quel que soit l'âge
- Ne réagit pas à des bruits soudains ou violents
- Sans propreté diurne ou nocturne à 5 ans